**Comité légal de la Classe – lettre de motivation**

Bonjour,

Pour avoir participé à quelques rencontres du Comité légal de la Classe, parce que j’ai envi de m’impliquer d’avantage pour la cause étudiante et parce que j’ai du temps à y consacrer, je dépose ici ma candidature pour me présenter comme membre du Comité légal de la Classe.

Je suis étudiante en droit à l’Uqam et j’en suis à ma quatrième année de mon baccalauréat que je prévois terminer en quatre ans. Je suis impliquée depuis 3 ans au sein du Réseau d’aide aux personnes seules et itinérantes de Montréal ainsi que dans la Clinique droits devant. Ce qui m’a permis d’acquérir une bonne expérience en droit criminel, en contestation de tickets, de présence à la cour ainsi que de bien maitriser le processus de plainte en déontologie policière et de plainte à la Commission des droits et libertés de la personne. Je fais aussi partie d’un des Comités de soutien juridique du Collectif opposé à la brutalité policière où nous préparons la contestation de l’article 500.1 du Code de sécurité routière. Ce qui me fait une bonne expérience sur le processus de contestation constitutionnelle, sur l’organisation de groupes pour la contestation ainsi que sur l’élaboration et la présentation d’ateliers d’informations juridiques. Depuis le début de la grève, je suis impliquée dans l’Équipe de surveillance des interventions policières, dans le levée des cours de mon association facultaire ainsi que dans des actions de sous-comités du Comité mobilisation de l’Association des étudiants et étudiantes en droit de l’Uqam. Je fais aussi un stage avec l’avocat Denis Poitras ainsi qu’avec d’autres collègues étudiant et étudiante en droit que je prolonge pour l’été.

La cause étudiante est une cause qui me tien à cœur. La libération des esprits passe en grande partie par l’éducation qui devrait être accessible à tous sans aucune discrimination. L’entêtement du gouvernement à rester sourd aux revendications des étudiantes, des étudiants et du reste de la population ainsi que les moyens qu’il utilise pour réprimer le mouvement de grève rendent plus que légitime l’appel à la grève social et à la désobéissance civil de la Classe. Bien que je m’implique déjà dans la défense des militants et militantes du mouvement étudiant, j’aimerais y mettre beaucoup plus de mon temps en faisant partie du Comité légal de la Classe.

Cordialement,

Natacha Labrèche